

RCS : METZ Code greffe : 5751

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 00780 Numéro SIREN : 421 124 165 Nom ou dénomination : A.B TRANS

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2021 sous le numéro de dépôt 6891

AB TRANS

Société à responsabilité limitée au capital de 58 780 euros
3 rue des Tisserands
57070 METZ
421 124 165 RCS METZ

* * *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE
LA SOCIETE AB TRANS, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux associés,

En ma qualité d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés en date du 31 août 2021, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société :

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Les bilans des deux derniers exercices, clos respectivement les 31 mars 2020 et 31 mars 2021, chacun d'une durée de 12 mois, ont été mis à ma disposition.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la société est la suivante :

- Chiffres d'affaires hors taxes :	- au 31 mars 2020 : 1 275 411 €
	- au 31 mars 2021 : 1 260 666 €
- Résultats nets comptables :	- au 31 mars 2020 : 42 305 €
	- au 31 mars 2021 : 34 056 €
- Capitaux propres :	- au 31 mars 2020 : 413 860 €
	- au 31 mars 2021 : 442 038 €
- Trésorerie nette positive :	- au 31 mars 2020 : 264 749 €
	- au 31 mars 2021 : 568 814 €

Aucun élément significatif de l'exercice 2021/2022 ne laisse prévoir un changement significatif de tendance.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation :

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier ne m'a été signalé.

Fait à Marly, le 17 septembre 2021

Christophe SALZARD
Commissaire aux comptes et à la transformation
Membre de la Compagnie Régionale de l'Est

